

La course aux œufs



La course aux œufs, organisée par le Comité des Fêtes, le dimanche 17 avril, a été un véritable succès !

Sous un beau soleil printanier, les enfants ont participé à cette grande course dans les jardins du château. Ils ont pris un grand plaisir à ramasser les œufs en chocolat.

Un moment fort apprécié par tous les participants, en présence de M. le Comte de Lambel, venu en famille, pour cette occasion.

Les activités du CCAS

Les enfants à l'opéra : Le CCAS a organisé une sortie pour les enfants de 3 à 5 ans pour leur faire découvrir l'art du spectacle à la salle Poirel, de Nancy.

Un concert illustré, racontant les mésaventures d'un chef d'orchestre, leur a été proposé. 13 enfants accompagnés par leurs parents ont assisté à ce spectacle.



Atelier sur le hameçonnage : Le samedi 9 avril a eu lieu l'atelier de sensibilisation sur l'hameçonnage à la salle des fêtes, animé par Geoffrey Petit, conseiller numérique. Souhaité par M. Boulanger, maire de Fléville, et organisé par le CCAS. M. Petit, a donné plusieurs conseils, appréciés par les nombreux participants, pour reconnaître et déjouer les pièges de ces pratiques frauduleuses.



Fête du jumelage



M. Morlot ayant récemment démissionné de son poste de président, l'association est à la recherche d'un successeur et elle serait satisfaite d'accueillir de nouveaux adhérents et de nouvelles familles. La fête du jumelage aura lieu les 4 et 5 juin prochains.

Pour l'occasion, nos amis allemands reviendront à Fléville après 2 ans d'absence en raison de la crise sanitaire.

Manifestations à venir...

22/05 - Journée internationale de la biodiversité - Commission « environnement & bien-être »
02/06 - Sortie d'été - Club des aînés
04/06 - 05/06 - Fête du jumelage - Comité de jumelage
08/06 - Journée mondiale de l'océan - Commission « environnement & bien-être »
12/06 - 1er tour des élections législatives
18/06 - Kermesse des écoles - Le Préau

18/06 et 19/06 - Tournois de foot - Stade Flévillois
19/06 - 2ème tour des élections législatives
21/06 - Gala de danse - Association familiale
23/06 - Voyage du CCAS à Wingen-sur-Moder/Arzviller
25/06 - Feux de la Saint Jean et fête de la musique
28/06 - Audition école de musique - Fléville Loisirs
11/07 - Don du sang - Amicale des donateurs de sang
13/07 - Fête nationale - Comité des Fêtes

Retrouvez toutes les informations sur le site www.fleville.fr et sur Facebook

Cérémonie du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu le samedi 7 mai, à la stèle, rue Grignard et au monument aux morts, en présence de M. Boulanger, maire de Fléville, M. Bazin, député de Meurthe-et-Moselle, M. Aliot, maire du Conseil Municipal d'Enfants, M. Girard, président de l'association des anciens combattants, les porte-drapeaux et de l'association « Les amis de la 35ème US » qui nous ont généreusement prêté et conduit deux véhicules de la seconde guerre mondiale : une jeep et un camion militaire.

Les enfants de l'école élémentaire Jules Renard, accompagnés de leurs enseignantes M. Duhaut et Mme Renier, avaient fabriqués des colombes en papier où des citations sur la paix y étaient inscrits, pour ensuite les déposer sur les « nuages » installés devant le monument.



Une cérémonie émouvante, qui a rassemblé de nombreux flévillois.

Plus de photos sur notre page Facebook et sur www.fleville.fr.

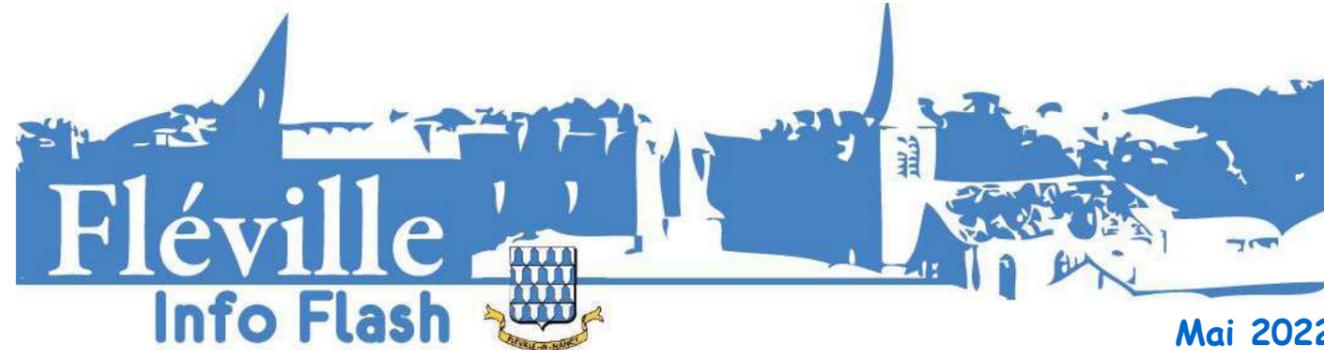
Brocante des enfants



La brocante des enfants, organisée par l'association Le Préau, s'est tenue le dimanche 3 avril, de 13h30 à 17h, à la salle des fêtes.

Une vingtaine d'enfants ont participé à cet événement et ont vendu de nombreux jouets leur appartenant afin d'en racheter des nouveaux.

Une après-midi dans la bonne humeur, qui fut très satisfaisante au regard de nombreux visiteurs et acheteurs venus ce jour-là.



Elections législatives

Les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022, de 8h à 18h.

La mairie est à la recherche d'assesseurs pour le scrutin.

Si vous êtes intéressé, merci d'appeler le 03.83.26.35.25 ou d'envoyer un mail à mairie@fleville.fr.



Dans ce numéro :

Résultats des élections présidentielles	2
Rénovation de l'accueil de la mairie	2
Visites de quartier	3
Nuisances sonores	3
Nettoyage de printemps	3
Course aux œufs	4
Cérémonie du 8 mai 1945	4

MAIRIE DE
FLEVILLE-DEVANT-NANCY
18 rue du Château
54710 FLEVILLE
Tél. 03.83.26.35.25
Fax 03.83.26.13.84
E. mail : mairie@fleville.fr

Les inscriptions scolaires

Les inscriptions pour l'entrée au sein du groupe scolaire Jules Renard sont ouvertes !

Pour les enfants faisant leur entrée en maternelle, une rencontre avec la directrice, Mme Meunier, est nécessaire. Prendre rendez-vous par téléphone au 03 83 26 14 59 entre 13h45 et 14h30.

Pour les enfants faisant leur entrée en élémentaire, la finalisation des inscriptions se fera auprès de Mme Duhaut, directrice, les jeudis 5 et 12 mai, entre 13h45 et 16h30, et le 19 mai de 13h45 à 17h15. Si une de ces dates ne convient pas, prendre rendez-vous par téléphone seulement les jeudis, au 03 83 26 36 21.



Attention ! Plusieurs justificatifs sont nécessaires afin de valider une inscription scolaire. S'adresser en mairie pour tous renseignements ou consulter le site de la mairie www.fleville.fr.

Echos du Conseil Municipal du 17 mars et 6 avril 2022

Un nouveau règlement pour l'ACM

L'ACM, créée en 2018, est un service municipal conçu comme étant un temps de loisirs, de détente et de découverte, à destination des jeunes flévillois. Un premier règlement de L'ACM (Accueil Collectifs de Mineurs) a été voté en 2018 et modifié en 2019. Le 18 mars 2022, le conseil municipal a accepté un nouveau règlement devenu nécessaire du aux évolutions et aux nouvelles activités développées à l'ACM. Il s'agit notamment de cadrer la création d'un mini-camp et les règles de fonctionnement afférentes, préciser le fonctionnement de l'ACM en période de pandémie et modifier les modalités de paiement concernant l'accueil de loisirs d'été (ALSH).

Enquête publique NOVASTEAM

La société SUEZ RV France a déposé un projet de transition énergétique NOVASTEAM à Laneuveville-devant-Nancy. Ce projet entrant dans le champ des installations classées, la commune de Fléville, étant située dans un rayon de 3km autour de l'installation projetée, a été sollicité pour émettre un avis. Ce projet consiste à réduire les émissions de CO2. Considérant que ce projet présente des atouts dans le domaine de la transition énergétique et environnemental, le conseil municipal émet un avis favorable au projet NOVASTEAM.

Convention d'objectifs avec les associations sportives

Dans le cadre du partenariat actif qu'elle souhaite développer avec les associations sportives, la commune a établi des critères d'attribution des subventions dépendant de la capacité du club à réaliser 4 objectifs : augmenter le nombre de licenciés, encourager la pratique du sport pour tous, garder des équipements sportifs de qualité et améliorer la compétitivité des clubs. La convention est conclue avec chaque club pour une période d'un an.

Renouvellement des chantiers jeunes - session 2022

Les chantiers jeunes, à destination des jeunes flévillois âgés de 12 à 17 ans, ont été un véritable succès les années précédentes. Il a été décidé de renouveler l'opération sur deux périodes allant du 11 au 15 juillet et du 22 au 26 août 2022. A noter que le nombre de participants a été fixé à 24 personnes maximum par session (12 matin et 12 après-midi). Les adolescents seront amenés à réaliser divers travaux d'embellissement et d'entretien des installations communales. Afin de les remercier pour leur travail, un carnet de chèques CAD-HOC à hauteur de 12€ par demi-journée leur sera offert.

Résultats des élections présidentielles

Les deux tours des élections présidentielles se sont déroulés les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Pour les deux tours, le taux de participation était de 82,5%. Au premier tour, Emmanuel Macron, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon sont arrivés en tête dans notre commune dans cette ordre.

Au deuxième tour, Emmanuel Macron a obtenu 905 voix (67%) et 445 voix (33%) pour Marine Le Pen.



Un nouveau véhicule pour la Police Municipale

Après 15 ans de bons et loyaux services, les élus ont pris la décision de remplacer l'ancien véhicule de la police municipale pour laisser place à un véhicule, dernière génération, de type Renault Kangoo, avec des équipements réglementaires.



Ce véhicule servira notamment aux patrouilles et aux contrôles sur l'ensemble de la commune.

Fin des aménagements de l'entrée de l'Orée du Bois

Parallèlement à la réhabilitation de la maison de la vie en crèche, une réflexion sur l'aménagement de l'entrée de l'Orée du Bois a été menée par les services municipaux en lien avec la Métropole du Grand-Nancy.

En effet, dans un souci de sécurisation des abords, d'accueil des parents et des enfants, de mise en accessibilité du domaine public, et de stationnement, il semblait nécessaire d'offrir une nouvelle distribution de l'espace piéton désormais prioritaire sur la zone, liant ainsi la piste cyclable au quartier. Esthétiquement, le défi consistait à offrir une meilleure visibilité au bâtiment public depuis la route principale tout en intégrant l'aménagement dans le paysage champêtre environnant, propre à la Commune. Après quatre mois de travaux, le résultat est à la hauteur des attentes de la municipalité.



Chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires peuvent avoir un impact sanitaire important : ses poils urticants provoquent des réactions pseudo-allergiques sur la peau, aux yeux, pouvant même toucher notre système respiratoire et/ou digestif. L'essentiel des symptômes sont signalés d'avril à juillet avec un pic en juin. En cas de symptômes, il ne faut pas se frotter les yeux, rincer immédiatement les zones irritées à l'eau, boire en quantité si les poils ont été ingérés et contacter rapidement un centre antipoison, un médecin, un pharmacien ou le SAMU. Pour se débarrasser du problème, si vous souhaitez enlever le nid manuellement, il est recommandé d'avoir un très bon équipement afin de se protéger la peau et les yeux et de nettoyer vos vêtements après la destruction du nid. A défaut, faites appel à un professionnel.

Crèche Les Flé'Filous : il reste de la place !



La crèche annonce qu'il reste des places occasionnelles de disponibles, ainsi que 4 places d'entreprise. A partir de septembre, il reste une place le lundi et plusieurs autres les mercredis.

Pour toute demande de renseignement ou pour inscrire votre enfant, merci de contacter Mme Jeunon, directrice de la crèche, au 03 56 66 12 45 ou par mail à creche.lesflefilous@vyv3.fr.

Mairie: Rénovation de l'accueil

L'accueil de la mairie a été récemment rénové pour un meilleur confort des employées et des visiteurs.

Ainsi, les murs ont été repeints en blanc, un faux plafond a été créé avec de nouveaux pavés LED, le parquet bois a été poncé et vitrifié, le mobilier a été remplacé et réorganisé dans l'espace. Pour gagner en luminosité, les voilages ont été déposés et remplacés par des brises vues.



Chantiers jeunes

Fort de son succès, le dispositif « chantiers jeunes » est reconduit et étendu pour l'été 2022. Désormais 48 places sont disponibles, le matin ou l'après-midi, du 11 au 15 juillet ou du 22 au 26 août.

Les inscriptions sont réservées aux flévillois de 12 à 17 ans. Dossier à télécharger du 15 mai au 15 juin sur www.fleville.fr.



Les hirondelles à l'ACM

Les vacances de printemps ont été organisées sur le thème de la nature et des hirondelles par Marine Maucotel, Directrice adjointe de l'Accueil Collectif de Mineurs. Les activités ont été organisées en lien avec le projet hirondelle initié par la commission environnement et porté par Didier Reneaux. Ainsi, course d'orientation, activité sensorielle au jardin botanique, rallye photo, exposé sur la vie et la protection des hirondelles avec la ligue protectrice des oiseaux (LPO) et création de nids spécifiques ont été proposés. Les enfants et l'équipe d'animateurs sont ravis de cette belle semaine.

Tous attendent avec impatience les vacances d'été dont le programme riche et varié suscite déjà l'engouement. Les inscriptions sont ouvertes et limitées à 49 enfants.



Nettoyage de printemps

Une trentaine de flévillois se sont mobilisés le 26 mars dernier pour réaliser le nettoyage de printemps.

Equipés de pinces, et sacs, habitants et élus ont ratisé les abords des routes autour de la zone industrielle, du village et de l'Orée du Bois, pour ramasser de nombreux déchets.



Le fauchage tardif

Le fauchage tardif en pieds d'arbres, mis en place par la Métropole du Grand Nancy, a débuté il y a trois ans dans l'agglomération.

Cette mesure environnementale peu coûteuse, qui s'avère très efficace pour la biodiversité, conduit à la généralisation de cette pratique en 2022 sur l'ensemble du patrimoine arboré métropolitain et s'installe sur la commune de Fléville.

Un cordon d'herbe, ou une bande continue entre les pieds d'arbres, lorsque la configuration le permet, sera laissé sur le pourtour de l'arbre pour être tondu en fin d'année. Cela permet notamment de prévenir les blessures qui peuvent être causées sur les collets lors du passage des tondeuses et d'assurer ainsi une croissance optimale à l'arbre tout en conservant l'humidité au pied de celui-ci, et d'offrir un abri à la faune locale et à la diversité floristique.

**FAUCHAGE TARDIF
REFUGE DE
BIODIVERSITÉ**



Nuisances sonores

Tondeuses, travaux, bricolage, aboiements de chiens, etc. sont susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore. Toute nuisance constatée peut entraîner une amende allant de 68 à 180 euros.

Il y a tapage dès lors que le bruit est répété, intensif et/ou dure dans le temps entre 7h et 22h.

Sauf pour le bricolage et le jardinage, autorisés :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Visites de quartier

Les élus du Conseil Municipal ont prévu d'organiser des visites dans les différents quartiers de la commune : Orée du Bois, Village, Pâquis-Manonchamps, Hauts de Fléville.

Ces visites ont pour objectif d'entretenir le dialogue entre les habitants et les élus.

Elles se dérouleront les 4 et 18 juin, et les 10 et 27 septembre. Vous en serez informés ultérieurement



Don du sang

Le mardi 22 mars, 48 flévillois se sont présentés afin de faire don de leur sang.

Parmi eux, 4 nouveaux donneurs ont tenté l'expérience. Une belle action qui a été remerciée par les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang, mais aussi par le Dr Morel, responsable prélèvement de l'établissement français du sang de Nancy.



Voisins Solidaires Attentifs

La commune s'est doté en 2014 du dispositif, « Voisins solidaires et attentifs », avec les communes de Heillecourt, Houdemont et Ludres.

La démarche repose sur la participation citoyenne des habitants à la protection de leur environnement avec l'appui et sous le contrôle de la Police Nationale afin de lutter contre la délinquance et contribue à recréer du lien social.

La commune est ainsi divisée en 4 secteurs : Manonchamp/Pâquis/Jard/Bas des Noyers - Devoir/Village/Breuil - Fleury-champ/Hauts de Fléville/Hêtraie - Orée du Bois.

